

## BLOC NOTES

### • INSCRIPTION RENTREE SEPTEMBRE 2013.

Les inscriptions pour l'Ecole Maternelle Danièle Casanova, auront lieu sur rendez-vous avec Mme DRUELLE, directrice :

**Les Vendredi 25 Janvier 2013 et Vendredi 1<sup>er</sup> Février 2013**

Merci de vous munir des documents suivants : livret de famille, carnet de vaccination et justificatif de domicile. Les élèves âgés de 2 ans seront admis dans la limite des places disponibles. *✓ Pour prendre rendez-vous ☎ 03.27.37.12.27.*

### • JUDO CLUB AVESNOIS : INSCRIPTIONS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE.

Il propose des cours de judo et de ju-jitsu, pour tous, chaque vendredi de 17h30 à 21h45 en la salle Croizat. *✓ Pour tout renseignement, contactez M. WARGNEZ au 06.15.36.87.58.*

### • ÇA BOUGE AVEC LES GODILLOTS !

Ils organisent leur Repas Dansant animé par Jean-Claude LAHAYE & TRIO MUSETTE le Dimanche 10 Mars 2013 à 12h à la Salle des Fêtes. Au menu : Couscous ou Coq au Vin. *✓ Réservez vite votre place auprès de M. Philippe BACQUET ☎03.27.37.01.89.*

### ► De plus, Les Godillots organisent une marche « interclubs » le Dimanche 7 Avril 2013.

Plusieurs clubs de marche du Cambrésis partiront du Stade Danjou à 9h15 pour découvrir à pied notre belle ville. *✓ Renseignements complémentaires auprès de M. Ph. BACQUET (voir ci-dessus) ou M. Ange FERNEZ ☎03.27.37.15.98.*

## AGENDA

**Samedi 5 Janvier :** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE ARPEGE. Salle Lanoy à 17h.

**Dimanche 6 Janvier :** CÉRÉMONIE DES VŒUX DE MME LE MAIRE. Salle des Fêtes à 11h.

**Dimanche 20 Janvier :** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS AVESNOIS. Salle Lanoy à 10h.

**Lundi 28 Janvier :** DON DU SANG. Toute la journée dans le car de prélèvement situé Place de la République.

**Samedi 02 Février :** REPRÉSENTATION DE DANSE par Cultur'Danse. Salle des Fêtes à 19h.

**Samedi 09 Février :** LOTO de l'APE des Ecoles Primaire & Maternelle. Salle des Fêtes à 19h.

**Samedi 16 Février :** REPAS DES MAJORETTES. Salle des Fêtes. Renseignement auprès de Mlle Virginie BERNIER.

## NOS JOIES... NOS PEINES

### • Ils ont vu le jour

**MAZINGUE Lyona**, née le 26/08/2012 de Kévin MAZINGUE & Sonia CARTALLAS, 48 rue du 8 Mai 1945.

**POTIER Margo**, née le 19/09/2012 de Yvan POTIER & Stéphanie DÉCAUSSIN, 62 rue Henri Barbusse.

**MEGUEULE Jouliane**, né le 14/10/2012, de Laurent MÉGUEULE & Sylviane LENOTTE, 42 rue Victor Hugo.

**HERBIN Noa**, né le 08/11/2012 de Stéphane HERBIN & Lydie GUIDEZ, 1 rue des Frères Beauvois.

**BRASSELET Curtis**, né le 30/11/2012 de Mickaël BRASSELET & Peggy LENGREND, 65 rue Henri Barbusse.

**ANDRE Pierre**, né le 03/12/2012, d'Abel ANDRÉ & Stéphanie BEAUVOIS, 14 rue Léon Gambetta.

**POTEL Jade**, née le 05/12/2012, de Jérémy POTEL & Lucie DANAS, 50 rue Henri Barbusse.

### • Ils se sont unis

**10 Nov. :** TRANCHANT Cyril & BAUDECHON Elodie

**1<sup>er</sup> Déc. :** COLLERY Christophe & BOULÉ Virginie.

### • Ils nous ont quitté

**GERNEZ Veuve MONIEZ** Renelle, 88 ans, 19 rue des Frères Beauvois.

**MIROUX Veuve BARBET** Marcelle, 77 ans, 6 rue Marcel Paul.

**HERBIN Fernand**, 53 ans, 8 rue Paul Lafargue.

**DESSERTY Olivier**, 80 ans, 56 rue Karl Marx.

**LEMAIRE Veuve COUSIN** Marie-Louise, 88 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**LEGRAND Veuve BECART** Arlette, 76 ans, 31 rue des Frères beauvois.

**LEMAIRE Veuve DERIEUX** Marie, 88 ans, 51 rue Sadi Carnot.

**MYENS Veuve DRON** Alberte, 91 ans, 16 cour de la Place.

**DHAUSSY André**, 82 ans, 3 rue du 19 Mars 1962.

### • SECOURS POPULAIRE •

Au Local de 14H à 15H30

(ex Maison des Jeunes)

VENTE DE CHÉQUIERS,

Vend. 11/01 & 08/02

LIBRE SERVICE,

Vend 18/01 & 22/02

Contact : M<sup>me</sup> LIBERT

Tél : 06.09.43.82.82

### • DERNIERES MINUTES •

**Noël Avesnois**



Dimanche 23 Décembre matin, pour animer le marché dominical, la Municipalité a fait venir le père Noël accompagné de la mère Noël et de peluches géantes. Ceci pour le plus grand bonheur d'une centaine d'enfants qui ont pu faire des tours en calèche ou sur des poneys.

Des bonbons ont été distribués à tous les promeneurs.

### • Numéros Utiles •

Mairie: 03.27.82.29.19

Fax : 03.27.82.29.11

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Services Techniques :

03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. :

03.27.82.29.17

Pompiers : 18

Secours Médical : 15

Gendarmerie : 17

Urgence par GSM : 112

Médecin de garde :

03.20.33.20.33

Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30

*La Vie Municipale*

• Bulletin Municipal

d'informations •

Tirage : 1700 ex.

Mairie - rue Camélinat

Directrice de Publication : Mme Maryse BASQUIN

Conception & Rédaction : Mme M.J. GOFFART

# La Vie Municipale

## avesnes les Aubert



# Bonne Année 2013

## MAIRIE

### • ATTENTION •

Fermeture

Exceptionnelle

• Lundi 7 Janvier 2013

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dorénavant, le ramassage sera effectué uniquement **le jeudi** et cela quelque soit la rue dans laquelle vous habitez.

Retrouvez le calendrier en annexe ou sur notre site :

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

### PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 15 Février

À 18H30 en Mairie

Salle des Cérémonies

Madame Maryse Basquin,  
Maire de la Ville d'Avesnes les Aubert  
Vice Présidente de la 4C

Mesdames et Messieurs les Adjoints,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Membres du C.C.A.S,  
et l'ensemble du Personnel Communal,

Vous présentent leurs Meilleurs Voeux  
Que l'horizon de cette nouvelle année  
rime avec résolution, passion et réalisation !

Cérémonie des Voeux de M<sup>me</sup> le Maire  
Dimanche 6 Janvier 2013 à 11h  
Salle des Fêtes Salvador Allende

## NOVEMBRE-DECEMBRE EN IMAGES

### CLASSE DE DÉCOUVERTE « MER »



Un beau séjour éducatif pour nos écoliers. Le lundi 22 Octobre, pour les 45 enfants des classes de CP-CE1 encadrés par leur professeur, c'était le départ de la classe de mer à **ETRETAT**, séjour financé en grande partie par la Municipalité. Les élèves ont vécu une semaine de dépaysement, ils ont pu améliorer leurs connaissances sur la faune et la flore du milieu marin et découvrir de nouvelles activités, notamment le char à voile : sensations garanties... Ils sont revenus avec des images plein la tête et de beaux souvenirs mais très heureux de retrouver leurs parents.

### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Élus, Anciens Combattants, Musiciens, Gendarmes, Pompiers, Collégiens et Écoliers... De nombreux Avesnois ont participé à cette commémoration.

Le 11 Novembre est devenu la journée du devoir de mémoire. En souvenir respectueux de tous les soldats morts à la guerre, quelle qu'elle soit, M. Octave LESAGE, président des Anciens Combattants l'a souligné dans son discours.

Dans notre ville, c'est un long cortège, rythmé par l'Harmonie Batterie Municipale, qui est parti de l'Ecole Joliot Curie à destination du Monument aux Morts. Celui-ci a été honoré et fleuri. Les Choristes du Groupe Arpège ont interprété un chant de circonstance, les collégiens ont lu une lettre d'un poilu et, moment très émouvant, les enfants de l'Ecole Primaire Joliot Curie ont magnifiquement chanté La Marseillaise, donnant le frisson aux personnes présentes.



### SAINTE-CÉCILE

La cérémonie de la Sainte-Cécile a été organisée en l'honneur des musiciens avesnois.



Ils ont entre 5 et 50 ans de présence au sein du Groupe Arpège ou de l'Harmonie Batterie Municipale. Tous ont été honorés lors de la réception organisée par la Municipalité en présence de Mme Delphine BATAILLE, Conseillère Générale et Sénatrice, et de M. Jean-Pierre PLACE, président de la délégation des sociétés musicales du Cambrésis.

Mme Maryse BASQUIN, Maire en a profité pour remercier les musiciens de leur implication dans les manifestations de la ville.

### SORTIE DES AINES ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ

Le 13 Décembre dernier, 65 Avesnois se sont rendus au Pasino de St Amand les Eaux pour assister au Déjeuner Spectacle avec la revue Paris-Paris.

Emmenés par Mme Maryse BASQUIN, Maire et quelques Membres du Conseil Municipal, nos têtes blanches ont fortement apprécié la qualité du spectacle digne des plus grands cabarets parisiens avec un cocktail de plumes et paillettes. Chansons, numéros et bien sûr le charme des danseuses étaient au rendez-vous pour un succulent déjeuner placé sous le signe de la fête!!



## LES TRADITIONNELLES FÊTES DE FIN D'ANNEE

### Féerie de Noël pour tous !

A l'occasion des fêtes de Noël, la Municipalité organise de nombreuses festivités à destination des enfants des écoles primaire et maternelle, des aînés avesnois et des bénéficiaires du CCAS.

**Pour les Enfants :** spectacle de magie, goûter de Noël et remise d'un colis (contenant notamment un beau jeu éducatif pour les enfants de maternelle) et de bonbons par le Père Noël...

**Pour les Aînés :** goûter de Noël et distribution d'un beau colis festif par les membres du Conseil Municipal à la Salle des Fêtes. Puis, les Elus se sont rendus à la résidence « Le Bois d'Avesnes » afin de remettre une boîte de chocolats à chaque résident.

**Pour les Bénéficiaires du C.C.A.S. :** goûter de Noël et octroi d'un colis par les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal.



## A NOTER

### SERVICE ENFANCE JEUNESSE : DES NOUVEAUX TARIFS

Afin de se mettre en adéquation avec la CAF et pour faciliter la facturation du nouveau système mis en place depuis septembre, le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs sans hébergement.

A compter du 1er Janvier 2013, voici les tarifs qui seront appliqués :

#### TARIFS A L'HEURE

QUOTIENT FAMILIAL	Accueil Périscolaire	ALSH du Mercredi	Vacances Février	Vacances Printemps	Vacances Été	Séjours Accessoires
de 0 à 369€	0,24 €	0,24 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €
de 370 à 499€	0,44 €	0,44 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €	0,14 €
de 500 à 600€	0,60 €	0,60 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
de 601 à 800€	0,74 €	0,74 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
au-delà de 800€	1,50 €	1,50 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €
extérieur	2,50 €	2,50 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

Les repas ne sont pas pris en compte : il faudra donc rajouter pour les alsh un repas cantine par jour, ainsi que pour les mercredis.

Pour les séjours accessoires, en plus du repas cantine il sera facturé un repas à 2€ pour le soir.

NB : Pour le remboursement des anciens tickets, merci de faire parvenir un RIB au service Enfance-Jeunesse.